Groupement Inrap – archéologie privée : non c'est non !

Mais attention, « sur un malentendu, ça peut passer »

Les agents Inrap de Bourgogne se sont réunis au sujet du groupement Archéodunum S.A.-Inrap pour répondre à l'appel d'offre de la fouille de Magny-Cours (Nièvre).

Les agents Inrap de Bourgogne se déclarent radicalement opposés à une telle association et prêts à se mobiliser pour l'abandon pur et simple de ce type de compromission.

- Par **principe**, nous défendons l'idée d'une **archéologie préventive publique**. La présence d'opérateurs privés correspond à un recul tant pour le statut des personnels que, à terme, sur le plan scientifique (*in fine* priorité à la logique comptable). Comment peut-on fonctionner, sans verser dans la schizophrénie, en étant à la fois partenaire sur un projet et concurrent sur d'autres ?

- Par ailleurs, cette **association** est largement **à l'avantage d'Archéodunum S.A.**

  - Au dire de la direction interregionale, c'est Archéodunum S.A. qui a sollicité notre institut. Il faut savoir que cette entreprise ne croule pas sous l'activité en Bourgogne. Pourquoi leur avoir ouvert la porte en grand ?

  - Pour la première fois, l'Inrap s'engage dans un groupement solidaire avec une entreprise privée. En tant que mandataire, l'Inrap doit pallier à toute défaillance de l'autre partie : si Archéodunum S.A. ne remplit pas ses obligations l'Inrap devra éponger.

  - Le chantier concerné est un riche sanctuaire gallo-romain de 9 ha, inconnu jusque là : nombreux *fana*, zone humide avec grande quantité d'ex-voto en bois... De bien belles photos en perspective dans… *Archéothéma*, l'organe de communication d'Archéodunum S.A.

  - Cette association contrecarre, sans beaucoup d'effort, leur principal concurrent sur ce dossier : l'Inrap.

  - Elle permet à Archéodunum S.A. de se positionner comme partenaire légitime du service publique national, au moment où la Ministre envisage d'ouvrir un débat sur l'existence et le champ d'action des sociétés privées : Archéodunum S.A. apparaitra comme incontournable et labellisé « fréquentable » (discours d'Aix-en-Provence du 22/6/12, article du Monde du 10/09/12)

  - Dans l'accord, l'Inrap fournit la part technique et structurelle : Archéodunum S.A. n'aura pas à mettre en place le chantier (notamment les fouilles en milieu humide). Le montage de l'appel d'offre a déjà occupé notre DIR pendant près de deux mois : qu'en est-il chez notre « partenaire » ?

  - Cette association est également une nouvelle façon pour un opérateur privé d'accéder par la petite porte à des crédits recherches publics. Rappelons qu'un projet de loi sur le sujet a été massivement rejeté l'an dernier. Pourquoi s'embarrasser avec la loi, quand une simple association crée le biais nécessaire.

- C’est donc tout bénéf. pour Archéodunum S.A. Mais **quels avantages en réalité pour l’Inrap** et ses agents ?

  Plus besoin de gérer ou d’employer des CDD : Archéodunum S.A. servira d’agence intérimaire à notre institut. **Plus besoin de plan de recrutement à l’Inrap, ni même de CDD !** Notre directeur général fait encore plus fort qu’avec le CDA.

  Les conditions d’emploi et de travail des agents seront inégales au sein d’une même équipe (statut, représentation du personnel, temps de déplacement, indemnités, mutuelle, EPI…).

  Depuis combien de temps ce type d’association est-elle dans les tuyaux ? Le caractère exceptionnel du site est-il le prétexte pour verser dans la compromission et céder à la mode du partenariat privé – public ?

On voit bien que cette association est avant tout **idéologique** et que les maigres avantages pour l’Inrap sont au **désavantage des agents**. L’Inrap était **parfaitement en mesure d’assumer** ce chantier **seul**. La DG avait même affirmé qu’elle se donnerait les moyens de l’obtenir et de le réaliser. La direction est allée au-delà de tout ce qu’on aurait pu imaginer, étant donné le discours officiel vis-à-vis de la concurrence (qui allait jusqu’à une opposition à des collaborations scientifiques : PAS, UMR…). Par ailleurs, cette association s’est faite en **catimini** : **la DIR, pas plus que la DG, n’a eu le courage d’assumer ses choix**. Elle prétend ne pas voir de différence entre une association avec un autre organe public et une entreprise à but lucratif. « *Oublie que tu n’as aucune chance. Vas-y fonce. On ne sait jamais, sur un malentendu ça peut passer* ». Voilà la méthode H. de Klijn – A. Roffignon.

Le ministère doit trancher en faveur du service public, contre ce groupement, en accord avec les déclarations récentes de la Ministre à Saint-Rémy-de-Provence !

Communiqués du 3 septembre 2012

Les archéologues INRAP, CDD et CDI, du chantier de Lezoux-Les-Bombènes (Puy de Dôme, RAA), réunis en assemblée générale ce jour, ont débattu à propos de l'annonce de la création du groupement solidaire INRAP-ARCHEODUNUM.SAS pour un chantier à Magny-Cours (58).

L'ensemble des agents exprime devant ce fait leur inquiétude pour le devenir d'une archéologie publique de qualité et se déclare prêt à s'opposer par tous les moyens à ce genre de dérive, à l'opposé de leur conception du service public de l'archéologie.

Nous tenons à rappeler que l'INRAP s'est créé grâce aux mobilisations des personnels soucieux d'un service public.

Alors que la ministre de la culture, rappelant le caractère public de nos missions, se dit prête à envisager une évolution de la loi, annonce une large concertation de l'ensemble des acteurs de l'archéologie préventive et la remise prochaine d'un livre blanc, les agents sont atterrés par la décision de la direction générale de l'INRAP, ressentie comme une véritable trahison.

Signé : les 18 archéologues cdd et cdi de Lezoux les Bombènes, présents ce jour.

Les agents de la section CGT de Franche-Comté

Ce n’est sans doute pas par hasard si c’est en G.E.S que l’on voit naître cette tentative de rapprochement entre l’INRAP et un opérateur privé. Cela fait en effet de nombreuses années que les maigres recrutements d’agents ne parviennent pas même à compenser les départs, les mutations ce qui entraîne un sous-effectif chronique dans notre interrégion. La solution est donc trouvée par notre direction, avec l’aval du siège : on s’allie avec la concurrence privée, ce qui évite d’embaucher du personnel Inrap !!!
L’Inrap devient une agence de moyens : on monte l’opération, on fournit un peu de personnel et le "reste" demeure à la charge de « l’associé » …
Ce projet d’accord nous permet également "d’apprécier" le double langage tenu par la direction : il y a peu encore on nous rappelait qu’il était formellement interdit de collaborer avec des salariés des entreprises privées d’archéologie préventive ! Faites ce que je dis mais pas ce que je négocie …
Les agents de la section CGT de Franche-Comté rappellent leur attachement à une archéologie préventive publique forte comme l’annonçait la ministre dans son discours de Saint-Rémy-de-Provence du 22 juin 2012. Ils exigent que ce projet d’une alliance avec une entreprise privée comme *Archéodunum* SAS, contraire à l’esprit d’un service public renforcé, soit abandonné dans les plus vifs délais. Ils demandent que des explications soient fournies sur les responsabilités de chacun dans le montage de cette opération contre nature.

Groupement Inrap-Archaeodunum : communiqué des archéologues champenois

Les archéologues champenois ont appris l'existence d'un projet associant l'Inrap à une entreprise privée, Archaeodunum SAS, pour la fouille du site de Magny-Court (Nièvre). Comme nos collègues bourguignons, nous refusons ce partenariat monté en catimini, où le service public, à travers l'Inrap, sert de caution scientifique à une entreprise privée.

La mise en place de ce groupement solidaire tourne le dos à notre conception de l'archéologie préventive comme démarche cohérente et continue, depuis la prescription jusqu'à la restitution des résultats à la communauté scientifique et aux citoyens. **Un tel « partenariat » ne fait que légitimer l'existence d'une archéologie-business qui mine le service public**, quelles que puissent être par ailleurs la qualité et la motivation des collègues travaillant dans le privé.

Une fouille n'est pas un « marché », mais une étape cruciale dans un dispositif de *recherche*. Ce projet de la Direction générale de l'Inrap est à contre-courant des déclarations de la nouvelle Ministre de la Culture, qui reconnaît à l'archéologie préventive « l'évidence d'un service public ». Il est inacceptable, et doit être abandonné.

Le 12 septembre 2012

Nom	Chantier ou service	Signature

L’Inrap s’accoquine avec l’archéologie privée :

C’est franchement NON !

« Ils osent tout, c’est à ça qu’on les reconnait ».

Les agents Inrap de Montauban se sont réunis en réaction à la nouvelle d’une réponse conjointe Inrap-Archéodunum S.A. à l’appel d’offre de la fouille de Magny-Cours (Nièvre).

A l’instar de nos collègues bourguignons, nous nous insurgeons de la mise en place d’un quelconque partenariat avec toute structure privée et concurrente créant un précédent intolérable.

Nous affirmons avec force notre total soutien à la mobilisation de nos collègues de Grand Est Sud dont nous partageons pleinement l’analyse.

Montauban, le 11/09/12

NON à la marchandisation du patrimoine archéologique

Les agents de la section syndicale CGT du centre archéologique de Carquefou en Pays-de-la-Loire se sont réunis le 12 septembre 2012 au sujet du groupement Archéodunum S.A.-Inrap pour répondre à l'appel d'offre de la fouille de Magny-Cours (Nièvre).

Les syndiqués CGT de Carquefou se déclarent fondamentalement opposés à un tel partenariat et se préparent, si nécessaire, à une mobilisation pour défendre l'idée d'une archéologie préventive publique. A l'heure où la ministre s'inquiète de l'agressivité des entreprises d'archéologie privée (cf article du Monde du 10/09/2012), l'Inrap leur déroule le tapis rouge.

Ce type de projet doit définitivement être abandonné qu'il s'agisse d'Archéodunum ou de toute autre entreprise privée de la presqu'île guérandaise.

Carquefou,

Le 13 septembre 2012

Groupement Inrap – archéologie privée : non c'est non !

Nous, les agents Inrap de Bourgogne, nous nous sommes réunis au sujet du groupement Archéodunum S.A.-Inrap pour répondre à l'appel d'offre de la fouille de Magny-Cours (Nièvre) et nous nous **déclarons radicalement opposés à une telle association et prêts à nous mobiliser pour l'abandon pur et simple de ce type de compromission.**

Nom, Prénom, affectation	Signature
1 JOUTON-LENAULT Sylvie - GES Bourgogne	
2 ALIX Stéphane GES Bourgogne	
3 FORT Bérangère GES Bourgogne	
4 LAMOTTE Didier GES Bourgogne - CSNE	
5 FOSSURIER Carole GES Bourgogne	
6 CHOPELAIN Patrick GES Bourgogne	
7 KROLIKOWSKI F. GES DIJON	
8 SAINT-JEAN VITUS Benjamin GES DIJON	
9 CABEAUNE Anne	
10 JEUDY Françoise GES Bourgogne	
11 DUBOC Cécile	
12 TISSERAND NICOLAS	
13 Le Saint Quinio Thomas	
14 SYMONDS, ROBIN	
15 LABORIER Emmanuel	

Groupement Inrap – archéologie privée : non c'est non !

Nous, les agents Inrap de Bourgogne, nous nous sommes réunis au sujet du groupement Archéodunum S.A.-Inrap pour répondre à l'appel d'offre de la fouille de Magny-Cours (Nièvre) et nous nous **déclarons radicalement opposés à une telle association et prêts à nous mobiliser pour l'abandon pur et simple de ce type de compromission.**

Nom, Prénom, affectation				Signature
BAUDAIS	Dominique	GES	Besançon	
TADEC	Emma	GES	Besançon	
LÉGRET	Elodie	GES	Dijon	
PETIT	Mathilde	GES	Dijon	
LISTRAT	Pascal	GES	DIJON	
CLOIX	Pascal	GES	DIJON	
DESSELIN	Tristan	GES	DIJON	
BOUQUET	Emeline	GES	Besançon	
COULAUD	Alexandre	GES	DIJON	
LARCELET	Anne	GES	DIJON	
Sordeillet	Dominique	GES	Besançon	
Gerbet	Philippe	GES	DIJON	
Doureux	Franck	GES	DIJON	
KEFI	Nouredine	GES	DIJON	
MICHON	Eric	GES	Dijon	

Groupement Inrap – archéologie privée : non c'est non !

Nous, les agents Inrap de Bourgogne, nous nous sommes réunis au sujet du groupement Archéodunum S.A.-Inrap pour répondre à l'appel d'offre de la fouille de Magny-Cours (Nièvre) et nous nous **déclarons radicalement opposés à une telle association et prêts à nous mobiliser pour l'abandon pur et simple de ce type de compromission.**

Nom, Prénom, affectation	Signature
ROLLIER Gilles GES	
Le Saint Quinio Thomas	
MARILLIER Angélique	
VIDEAU GREGORY GES	
Agoux Jean-Baptiste GES	
STANIASZEK Luc GES	

Groupement Inrap – archéologie privée : non c'est non !

Nous, les agents Inrap de Bourgogne, nous nous sommes réunis au sujet du groupement Archéodunum S.A.-Inrap pour répondre à l'appel d'offre de la fouille de Magny-Cours (Nièvre) et nous nous **déclarons radicalement opposés à une telle association et prêts à nous mobiliser pour l'abandon pur et simple de ce type de compromission.**

Nom, Prénom, affectation	Signature
BERTHET Jérôme, Topographe DIJON	
LAGACHE Mickael, Topographe BESANÇON	
LECORNUÉ Johan, INRAP DIJON	
LABEAUNE Régis INRAP DIJON	
Pelletier-Biaut Cécile INRAP Dijon	
VENAULT Stéphane Ro INRAP Dijon	

Groupement Inrap – archéologie privée : non c'est non !

Nous, les agents Inrap de Bourgogne, nous nous sommes réunis au sujet du groupement Archéodunum S.A.-Inrap pour répondre à l'appel d'offre de la fouille de Magny-Cours (Nièvre) et nous nous **déclarons radicalement opposés à une telle association et prêts à nous mobiliser pour l'abandon pur et simple de ce type de compromission.**

Nom, Prénom, affectation	Signature
CHEVRIER Sebastien GES-Bourgogne.	
VEYSSEYRE Céline GES Bourgogne	
Soun Bernadette GES Bourgogne	
DE MECQUENEM GES Bourgogne	
DIERENT Nicolas GES Bourgogne	

Communiqué du SGPA-CGT Midi-Pyrénées

On ne s'est pas battu pour çà !

Depuis des décennies, les agents de l'AFAN puis de l'INRAP n'ont eu de cesse, par leurs combats successifs, de structurer une profession : l'Archéologie Préventive.

De grandes avancées ont été obtenues par des textes législatifs qui ont permis de faire évoluer favorablement de grands secteurs de la profession, notamment le statut des personnels en faisant reculer la précarité.

En 2003, une droite se voulant décomplexée a mis à mal une grande partie de nos efforts en ouvrant le secteur de l'archéologie au domaine mercantile, en introduisant la mise en concurrence commerciale les fouilles archéologiques.

Des sociétés à caractère privé se sont constituées en se posant en concurrent direct de l'INRAP en pratiquant de manière éhontée un « dumping » social pour remporter les marchés mis en concurrence.
Avec l'arrivée de ces sociétés privées nous avons été témoins de la renaissance d'une précarité sociale que nous avions cru disparue à jamais.

Et que dire en matière de Recherche ? Par cette mosaïque de chantiers privés aux rendus aléatoires, la chaine opératoire de la recherche est mise à mal et les synthèses de plus en plus irréalisables.

Alors, ce projet de fouille conjointe entre un opérateur privé et l'INRAP est une imposture scientifique dans le paysage de l'archéologie. Valider ce projet c'est cautionner des sociétés qui n'ont eu de cesse de reproduire des schémas contre lesquels nous nous sommes battus.

Nous demandons le retrait de ce projet de collaboration et demandons, de la part de notre Direction, à veiller à ce que de tels écarts ne se reproduisent plus et d'appliquer leur propre écrits (cf. : « obligations professionnelles des agents dans un contexte de concurrence » sur l'intranet). Après tout, ils sont payés pour cela !

Non au projet de collaboration à Magny-Cours

Oui à un grand service public regroupant tous les acteurs publics de l'Archéologie

Toulouse, le 17 septembre 2012